

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=====

COMMUNE DE THENEZAY

**Lundi 15 mai 2023 à 20 h 00**

Le Conseil Municipal de Thénézay s'est réuni sous la Présidence de Chantal CORNUAULT-PARADIS, Maire.

**Présents :**

Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, Mr PINEAU Jean- Louis, Mr GOUBEAU Jean-Paul, Mme CHAUVET Annie, Mme MEUNIER Magalie (Adjoints), Mr BLOT Philippe, Mr MÉNARD Cyril, Mme RAVELEAU Frédérique, Mme SIMON BOULAIN Christelle, Mme RICHAUD Béatrice, Mme BARRÉ Bérangère, Mme GUILBAULT Marie-Pierre.

**Absents excusés :** Mr ADOLPHE Thierry (donne pouvoir à Mr GOUBEAU Jean-Paul).

**Secrétaire :** Mr PINEAU Jean-Louis.

**Vote de délibérations n°D031-2023 à D033-2023**

Exercice : 13

Présents : 12

Votants : 13

Quorum : 7

**Délibération n°031 – Subventions de fonctionnement Année 2023**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des crédits votés au budget principal 2023 à hauteur de 15 000 euros au compte 6574.

De nouvelles subventions ont été déposées en mairie.

Mme Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision.

Le Conseil Municipal propose d'attribuer au titre de l'année 2023 :

- A l'Association Familles Rurales de Thénézay :
  - o 1 000 € à 5 voix POUR,
  - o 1 400 € à 7 voix POUR,
- A l'APE de l'Ecole Publique de Thénézay
  - o 500 € à 12 voix POUR,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer au titre de l'année 2023 :

- A l'Association Familles Rurales de Thénézay : 1400 € à 7 voix POUR,
- A l'APE de l'Ecole Publique de Thénézay : 500 € à 12 voix POUR

## **Délibération n°032 – OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ**

### **Pour l'installation de moyens de défense contre l'incendie et abris bus**

#### **Modification du montant de la participation forfaitaire**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 22 mai 2003, une participation forfaitaire d'un montant de 15 € a été validée pour attribution à chaque propriétaire concerné, pour l'occupation du domaine privé pour l'installation de moyens de défense contre l'incendie et abris bus.

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir le montant de la participation forfaitaire pour l'installation sur le domaine privé, de réserves et de bornes incendie et d'abris bus :

- Réserve incendie : 50 €,
- Borne incendie : 15 €,
- Abri bus : 25 €.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les différentes participations financières comme suit :

- Réserve incendie : 50 €,
- Borne incendie : 15 €,
- Abri bus : 25 €.

## **Délibération n°033 – MAISON DE SANTÉ**

### **Loyer psychologue – Avenant au contrat**

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la psychologue s'est installée au sein de la Maison de Santé depuis le 15 octobre 2022.

La psychologue souhaite faire évoluer son contrat de location pour une présence allant de 2 à 4 jours par semaine à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Son loyer actuel est de 125 € pour 2 jours, il serait de 250 € pour 4 jours.

Les charges (électricité, eau, chauffage, nettoyage parties communes) passeront à 22 €, et pourront être réactualisées en fin d'année.

Mme Le maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider le loyer à hauteur de 250 € par mois,
- De valider les charges mensuelles à hauteur de 22 € par mois,
- De modifier le contrat de location par un avenant à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,
- De donner tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

### **Questions diverses :**

#### **Tournoi Basket 3 x 3 à Thénézay**

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que le tournoi de basket 3x3 qui a eu lieu dimanche 14 mai 2023 a eu beaucoup de succès ; Il y a eu énormément de participants.

Avec le collège de Thénézay, les élèves veulent monter une section de basket 3x3.

### **Campagne de stérilisation des chats**

Une prise de contact va être faite avec la SPA.

### **PROJET BOULANGERIE**

La première rencontre avec Mr GAUTIER, architecte du CAUE a eu lieu le 14 mars 2023 afin d'évoquer le projet de la boulangerie.

Une nouvelle rencontre est prévue le 20 juin 2023 avec Mr GAUTIER Samuel, afin qu'il puisse exposer une première étude (le programme, les enjeux, les besoins, l'emplacement) sur le projet.

### **BIENS SANS MAÎTRE**

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr BLOT Jean-François propose l'achat à l'euro symbolique de la parcelle AO124 d'une superficie de 39 m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal n'y voit aucune objection, une décision sera prise au prochain conseil municipal.

### **PYLONE BOUYGUES**

Il n'y a pas d'antenne Bouygues sur la Commune

### **VOIRIE**

Mr Jean-Paul GOUBEAU a présenté les dépenses de voirie effectuées et à prévoir pour l'année 2023.

### **TOUR POITOU CHARENTES**

Le Tour Poitou Charentes organisé par Poitou-Charentes animations se déroulera du 22 au 25 août 2023.

La 4<sup>ème</sup> étape aura lieu le vendredi 25 août 2023 et passera sur la Commune de Thénézay.

Afin de sécuriser la manifestation, Poitou-Charentes animation nous sollicite pour le recensement de 23 signaleurs civils volontaires pour occuper les postes clés répertoriés.

Un mail sera transmis à l'ensemble des associations afin de trouver le nombre de bénévoles demandés.

### **La séance est levée à 22 h 30**

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le lundi 15 mai 2023 à 20 heures.

Le Maire,

Chantal CORNUAULT-PARADIS

Le secrétaire,

Jean-Louis PINEAU